

Ce programme d'aide aux victimes résiste avec 4 000 € en moins

Il y a un peu plus d'un an, l'association Les Possibles, à Mayenne, recevait une lettre du conseil régional des Pays de la Loire annonçant l'arrêt des subventions régionales pour 2025. L'aide de 4 000 € touchée était partiellement fléchée pour le dispositif d'accompagnement des femmes victimes de violences, dont le coût total est de « 8 000 à 9 000 € par an au minimum », précise Christophe Doussin, directeur des Possibles.

Cette annonce « a été une douche froide. On a ressenti de l'angoisse et de la colère pour les femmes accompagnées », se rappelle Marie Talois, présidente de l'association. « D'autant plus qu'il y a des besoins. Il y a un an, on avait une vingtaine de femmes accompagnées, aujourd'hui on est à plus de trente-cinq. »

Du mécénat pour 2025

Créé en 2021, le dispositif est le seul existant dans le Nord-Mayenne. Il comprend un groupe de parole animé par une psychologue, une fois par mois, et différents ateliers menés par des professionnels « avec des soins de bien-être et de reconstruction de l'estime de soi », détaille Marie Talois. La majeure partie des dépenses est consacrée au paiement de ces intervenants. Les participantes, « souvent en précarité financière », paient juste une adhésion à l'association.

Le budget de la Région a été voté les 19 et 20 décembre, confirmant

ces coupes de subventions. « La colère s'est vite transformée en énergie pour trouver une solution », commente Christophe Doussin. Le temps de retrouver de nouvelles sources de financement, le groupe de parole a été suspendu au début de l'année 2025 « pour deux mois ».

Les subventions de l'État et de la ville de Mayenne ont été confirmées. Mais pour assurer le fonctionnement du programme, « il a fallu prendre un nouveau virage pour nous : celui du mécénat privé », ajoute la présidente. L'association a financé une formation sur le sujet à certains de ses membres et a pu obtenir 3 000 € de dons de la part d'entreprises.

À la recherche de « financements pérennes »

Pour cette année, le dispositif a également bénéficié d'une aide de 4 000 € de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), de dons de l'atelier solidaire de l'association et d'Emmaüs, qui a organisé une vente solidaire à son profit. S'y ajoute « la bourse Axa de 10 000 € » (le trophée RSE de développement solidaire Axa remis en juin, N.D.L.R.), rappelle Christophe Doussin. « Il y a eu une forte mobilisation. »

Si ces rentrées financières peuvent sembler confortables, le directeur assure « rester hypervigilant. Ce sont des financements qui ne viennent qu'une fois ». Selon lui, le mécé-



Marie Talois, présidente de l'association Les Possibles, avec Christophe Doussin, directeur. Ils posent devant l'exposition photographique de visages de femmes victimes de violence.

PHOTO : OUEST-FRANCE

nat ne permet « aucune visibilité. On ne peut pas fonctionner avec juste cela ». L'association « ne compte plus sur la Région » mais est à la recherche de « financements pérennes qui permettent d'éviter les phénomènes d'angoisse. »

Pour 2026, Les Possibles vont « utiliser la bouffée d'oxygène permise par l'argent qu'on a » tout en assurant « devoir continuer à anticiper pour faire perdurer le dispositif le plus longtemps possible ».

Marine COINTE.

3 9 19 Femmes victimes de violences

Ouest France

Mardi 25 novembre 2025